



MAIRIE DE LA BOUILLADISSE



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

COMPTE RENDU CMJ JUIN 2019

Les élus du **CMJ** se sont réunis en séance plénière le mercredi 19 juin 2019.

Etaient présents :

Noam CHARRAIRE, Arthur GASQUET, Angèle IRR, Inès PAYAN, Aimie PIACENTINO, Baptiste REBUFFAT, Axel SEDUSI.

Séance animée par :

Les animateurs du Centre de Loisirs Léo LAGRANGE.
Aline SALLES, Conseillère Municipale en charge du **CMJ**.

Première partie animée par les intervenants du Centre de Loisirs :

Cette intervention, qui s'inscrit dans la poursuite du cycle de formation à la citoyenneté proposée au **CMJ** dans le cadre de leurs missions d'élus, a été très appréciée par les jeunes.

Deuxième partie animée par Madame Aline SALLES :

MEGA BOUM

L'organisation :

- Elle aura lieu le samedi 5 octobre 2019, de 18h00 à 22h00, dans la salle des fêtes.
- Les places seront limitées à 170 jeunes.
- L'entrée sera exclusivement réservée aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} habitant La Bouilladisse.
- Les inscriptions se feront auprès des 11 élus du **CMJ** sous forme de vente de tickets (1 € le ticket).
- Les tickets seront réalisés en mairie sous forme de carnets à souches.
- Chaque élu aura 15 tickets à vendre.
- Aimie PIACENTINO se propose de faire une affiche : proposition acceptée par le **CMJ**.

La musique :

- Le **CMJ** préparera une playlist.
- La Mairie et le **CMJ** doivent trouver une solution pour le matériel et les lumières.

Le repas :

- Le **CMJ** se charge d'acheter des sodas, bonbons, pizzas, chips.
- Inscrire sur le ticket : « Merci d'apporter des boissons et des bonbons. »

La sécurité :

- Prévenir la Police Municipale.
- L'encadrement sera assuré par des parents.
- Une zone pour prendre l'air sera délimitée et surveillée, à l'entrée de la salle des fêtes (barrière à demander aux Services Techniques).
- Tout départ sera définitif.

